



CORRIGÉ

> JEU D'ASSOCIATION MOT-DÉFINITION

Assemblage : Une œuvre d'art faite en mettant ensemble différents objets ou matériaux.

Commissaire : La personne qui organise une exposition en choisissant les œuvres, en décidant où elles seront placées et en racontant une histoire avec elles.

Collection : Un groupe d'œuvres d'art ou d'objets spéciaux réunis et conservés par un musée, une galerie ou une personne. Les œuvres ou objets présentent souvent un même thème ou sont faits par la même personne.

Conservateur / conservatrice : La personne qui s'occupe des collections dans un musée, une bibliothèque, une galerie d'art, etc.

Espace : L'endroit où l'on présente une exposition, comme une salle ou une grande pièce.

Exposition : Action de présenter au public des œuvres d'art.

Fiche descriptive : Une petite carte ou un panneau qui donne des informations sur une œuvre d'art, comme son titre, son artiste, sa description et son histoire.

Installation : Une grande œuvre d'art qui est souvent créée directement dans l'endroit où elle sera exposée.

Maquette : Une reproduction à échelle réduite, un modèle réduit.

Mise en espace : La façon dont les œuvres sont placées dans une exposition pour que tout soit bien organisé et facile à regarder.

Socle : Une petite base sur laquelle on place une œuvre pour mieux la voir.

Support : Ce qui est utilisé pour tenir ou présenter une œuvre, comme un cadre ou un présentoir.